

GROUPE ITA – INGENIERIE SA

INSTITUT DES TECHNOLOGIES D'ABIDJAN

AUTORISATION D'OUVERTURE ET D'AGREMENT N°1180/MERS/DESPRI/S-DAH/CF (AGREE FDFP) HABILITATION FDFP-CG/N°036-2008/HAB/FB/PHC/KT DU 18 MAI 2008 AUTORISATION D'OUVERTURE DE FILIERES POST -BTS N° 174 MESRS/DGES/DESPRIV/S-DAH/KKJ

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

DIRECTION GENERALE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CHARGEE DE L'ACADEMIE ET DE LA RECHERCHE

COMITE PERMANENT D'EVALUATION (CPE)

INFORMATION

Relative au retrait du Diplôme cartonné

La Commission Soutenance du CPE porte à la connaissance des étudiants admis aux différents Diplômes que les conditions pour le retrait du diplôme définitif sont les

DOSSIERS A FOURNIR

- 1- Une demande manuscrite adressée à la Direction pédagogique
- 2- Photocopie légalisée de l'attestation d'admission
- 3- La copie de la pièce d'identité (recto-verso)
- 4- Retrait de la pochette de conception du diplôme
- 5- Une copie de l'extrait d'acte de naissance
- 6- La présentation des diplômes antérieurs

N.B : Le retrait du diplôme cartonné se fera 3 semaines après la demande

LA DIRECTION ACADEMIQUE